

Monsieur François HOLLANDE
Président de la République
Palais de l'Élysée
55, rue du Faubourg Saint Honoré
75008 PARIS

Paris, le 21 juin 2012

N° 076-2012/Pdt
JMB-SSDR/VR

Monsieur le Président de la République,

Alors que débute un nouveau quinquennat et à quelques jours de l'ouverture d'une nouvelle législature, l'Association des Paralysés de France souhaite vous faire part de ses réflexions pour une politique inclusive du handicap qui traverse l'ensemble des politiques publiques. Vous trouverez ci-joint un document présentant cette réflexion ainsi que notre plaidoyer « Construire une société ouverte à tous ! ».

Une telle ambition exige une impulsion politique forte au plus haut niveau de l'Etat relayée par l'ensemble du gouvernement : chaque ministère est concerné pour lever les obstacles aux situations de handicap vécues par des millions de nos concitoyens.

Cette ambition doit se concrétiser par des orientations et des mesures fortes répondant aux situations les plus urgentes des personnes en situation de handicap et de leur famille.

Dés aujourd'hui, des enjeux majeurs impliquant l'ensemble de la population nous concernent particulièrement :

- la conception et l'accessibilité universelles qui s'inscrivent dans les politiques de développement durable, d'aménagement du territoire, de la ville et du logement ;
- l'éducation et la politique en faveur de la jeunesse : rentrée scolaire 2012, service civique, contrats d'avenir...;
- l'emploi et les ressources des personnes en situation de handicap en lien avec la politique sociale du gouvernement (sommet social notamment) ;
- la solidarité nationale – avec une meilleure justice sociale et fiscale – pour une meilleure prise en compte des besoins de santé, d'autonomie ;
- l'accessibilité à une offre de service sociale et médico-sociale de proximité sur l'ensemble du territoire et adaptée aux besoins de chacun.

Les personnes en situation de handicap aspirent à une réelle participation sociale et citoyenne. Elles attendent de vous une nouvelle étape dans la politique du handicap, plus de sept ans après la loi du 11 février 2005.

Notre association est à votre disposition pour vous exprimer de vive voix nos attentes et vous apporter toute l'expertise nécessaire aux évolutions à apporter.

Souhaitant pouvoir continuer cet échange lors d'un rendez-vous et en vous formulant tous mes vœux de réussite, je vous prie de croire, Monsieur le Président de la République, à l'assurance de ma très haute considération.



Jean-Marie BARBIER

Copie à :

- Partis politiques
- Groupes parlementaires